

10.4.2013

A7-0116/18

Amendement 18
Philip Bradbourn
au nom du groupe ECR

Rapport
Jens Geier
Décharge 2011: section III, Commission
COM(2012)0436 – C7-0224/2012 – 2012/2167(DEC)

A7-0116/2013

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – Recettes et ressources propres traditionnelles – partie introductive

Proposition de résolution

Amendement

Afin d'assurer une protection adéquate des intérêts financiers de l'Union, ***et de doter l'Union de ressources propres suffisantes pour la croissance, la*** Commission devrait:

Afin d'assurer une protection adéquate des intérêts financiers de l'Union, la Commission devrait:

Or. en

10.4.2013

A7-0116/19

Amendement 19

Bart Staes

au nom du groupe Verts/ALE

Rapport

Jens Geier

Décharge 2011: section III, Commission

COM(2012)0436 – C7-0224/2012 – 2012/2167(DEC)

A7-0116/2013

Proposition de résolution

Paragraphe 1 – point ag

Proposition de résolution

(ag) dans le cadre d'une nouvelle politique renforcée en matière de performance, tous les rapports d'évaluation effectués ou financés par la Commission devraient être mis intégralement à la disposition du Parlement;

Amendement

ag) dans le cadre d'une nouvelle politique renforcée en matière de performance, tous les rapports d'évaluation effectués ou financés par la Commission devraient être mis intégralement à la disposition du Parlement ***européen, qui peut décider ensuite de les rendre consultables sur son site;***

Or. en

10.4.2013

A7-0116/20

Amendement 20

Bart Staes

au nom du groupe Verts/ALE

Rapport

Jens Geier

Décharge 2011: section III, Commission

COM(2012)0436 – C7-0224/2012 – 2012/2167(DEC)

A7-0116/2013

Proposition de résolution

Paragraphe 1 – point ai

Proposition de résolution

(ai) recueillir des données fiables au sujet du manque à gagner sur les droits de douane et la TVA dans les États membres, et faire *régulièrement* rapport au Parlement à cet égard;

Amendement

ai) recueillir des données fiables au sujet du manque à gagner sur les droits de douane et la TVA dans les États membres et faire *chaque semestre* rapport au Parlement *européen* à cet égard;

Or. en

10.4.2013

A7-0116/21

Amendement 21

Bart Staes

au nom du groupe Verts/ALE

Rapport

Jens Geier

Décharge 2011: section III, Commission

COM(2012)0436 – C7-0224/2012 – 2012/2167(DEC)

A7-0116/2013

Proposition de résolution

Paragraphe 1 – point aj

Proposition de résolution

(aj) déterminer et mettre en œuvre les mesures susceptibles d'accroître l'efficacité et l'efficacité de la perception des droits de douane et de la TVA dans les États membres; la Commission et les États membres devraient appliquer la recommandation formulée dans le rapport spécial n° 13/2011 de la Cour des comptes;

Amendement

aj) déterminer et mettre en œuvre les mesures susceptibles d'accroître l'efficacité et l'efficacité de la perception des droits de douane et de la TVA dans les États membres; la Commission et les États membres devraient appliquer la recommandation formulée dans le rapport spécial n° 13/2011 de la Cour des comptes; ***à l'avenir, le pourcentage de droits de douane que les États membres seront autorisés à conserver, pour couvrir des frais administratifs, devrait dépendre de leur efficacité dans la perception de ces droits, et non uniquement des montants réellement collectés;***

Or. en

10.4.2013

A7-0116/22

Amendement 22

Bart Staes

au nom du groupe Verts/ALE

Rapport

Jens Geier

Décharge 2011: section III, Commission

COM(2012)0436 – C7-0224/2012 – 2012/2167(DEC)

A7-0116/2013

Proposition de résolution

Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

1 bis. s'alarme de l'ampleur des activités financières délocalisées, telle que l'a révélée l'enquête internationale "Offshore Leaks"; invite la Commission à prendre d'urgence des mesures pour éradiquer ces possibilités de dévier l'argent, par milliers de milliards d'euros, hors du circuit financier normal, en premier lieu pour éviter l'impôt et dissimuler des fonds illégaux au fisc des États membres;

Or. en

10.4.2013

A7-0116/23

Amendement 23

Bart Staes

au nom du groupe Verts/ALE

Rapport

Jens Geier

Décharge 2011: section III, Commission

COM(2012)0436 – C7-0224/2012 – 2012/2167(DEC)

A7-0116/2013

Proposition de résolution

Paragraphe 1 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

1 ter. suggère, avec insistance, que la Commission prenne des mesures afin de garantir que toutes les activités des banques consistant à conseiller, et mettre en place, des structures offshore sont devenues illégales et de faire en sorte que, dans l'Union européenne, aucune banque qui s'engage dans de telles activités n'ose ni ne puisse percevoir de financement européen, à quelque titre que ce soit, ni bénéficier de mesures nationales de soutien;

Or. en

10.4.2013

A7-0116/24

Amendement 24

Bart Staes

au nom du groupe Verts/ALE

Rapport

Jens Geier

Décharge 2011: section III, Commission

COM(2012)0436 – C7-0224/2012 – 2012/2167(DEC)

A7-0116/2013

Proposition de résolution

Paragraphe 1 quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

1 quater. attend, dans les deux mois, de recevoir de la Commission des propositions législatives en vue de mettre un terme à la pratique, de la part des individus, des sociétés, voire des institutions publiques, de recourir aux paradis fiscaux;

Or. en